

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

99_DE-014-200086379-20260113-DEL20260111

Date de convocation
7 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six le treize janvier à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
13 janvier 2026

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémie Roseau, Véronique Gicquel-Auzannet, Jean-Michel Eude, Sylvestre Gout, Catherine Letellier, Corentin Riou, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Précilla Carré, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice : 29

Présents : 19

Pouvoir : 6

Excusés : Marinette Lebon, Emmanuelle Isabelle, Laurent Weinreich Delphine Besson, Christian Grélé, Anne-Claire Poignard

Votants : 25

Absents : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot, Julie Morin, Eric Huet,

Pouvoirs :

Marinette Lebon a donné pouvoir à Edith Aubert
Emmanuelle Isabelle a donné pouvoir à Jérémie Roseau
Laurent Weinreich a donné pouvoir à Sylvestre Gout
Delphine Besson a donné pouvoir à Murielle Knoll
Christian Grélé a donné pouvoir à Christian Asse
Anne-Claire Poignard a donné pouvoir à Sandrine Boire

Corentin Riou est désigné secrétaire de séance.

DEL2026_01_11

**DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE –
TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAUX USEES**

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de son programme de renouvellement des réseaux d'eaux usées, et suite aux premières conclusions du schéma directeur du réseau d'assainissement, il apparaît que le réseau de la rue St Mélaine, ainsi que celui des rues Thouret, Licorne, Catelet et Valencourt nécessite une réhabilitation.

CONSIDERANT la nécessité de remplacer ces réseaux d'eaux usées,

CONSIDERANT que l'Agence de l'Eau Seine Normandie subventionne dans le cadre du 12^{ème} programme rubrique « A » les études et les travaux titre de l'amélioration de la collecte et du transport des eaux usées à hauteur de 30%,

Les services de la Ville se chargeront de l'élaboration et du dépôt du dossier de subvention auprès de l'AESN sur la base du montant de l'offre qui sera retenue soit un montant estimatif de 1 274 987.02 € HT (Cf. AVP SOGETI : 1 217 200 € HT pour les travaux, 21 000 € HT pour les contrôles de réception, 5 000 € HT pour les investigations complémentaires et 31 787.02 € HT pour la mission de MOE)

Subvention sollicitée (30 %) :
du marché de travaux)

302 496.11 € HT (Montant à ajuster lors de l'attribution

Plan de financement

Fonds propres Ville	892 490.91€ ht	70 %
AESN (30%)	302 496.11 € ht	30 %
Total	1 274 987.02€ ht	100 %

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **SOLLICITE** la subvention de l'AESN dans le cadre du 12^{ème} programme à hauteur de 30% de l'assiette subventionnable fixée à 1 274 987.02 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire

Corentin RIOU

Yves DESHAYES

